

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 45540 B1** (51) Cl. internationale : **A61C 8/00**

(43) Date de publication :
29.07.2022

(21) N° Dépôt :
45540

(22) Date de Dépôt :
03.07.2017

(30) Données de Priorité :
04.07.2016 FR 1656374

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:
PCT/EP2017/066497 03.07.2017

(71) Demandeur(s) :
Euroteknika, 726 rue du Général de Gaulle 74700 Sallanches (FR)

(72) Inventeur(s) :
LEGER, Théo ; CALVAT, Benjamin ; LANCIEUX, Cédric ; PERROLLAZ, Fabien

(74) Mandataire :
ATLAS INTELLECTUAL PROPERTY

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP17735489.1

(54) Titre : **EMBASE DE PILIER POUR UNE RESTAURATION DENTAIRE**

(57) Abrégé : Embase de pilier (10) comprenant une partie implantaire (11) orientée autour d'un premier axe (13), adaptée à une fixation sur un implant dentaire, et une partie coronaire (21) orientée autour d'un second axe (23), adaptée pour la fixation d'une prothèse dentaire, caractérisée en ce que les deux axes (13, 23) respectivement de la partie implantaire (11) et de la partie coronaire (21) ne sont pas alignés, en ce que l'embase de pilier (10) comprend une ouverture centrale (25) s'étendant sur toute sa longueur, adaptée pour le passage d'un outil comme un tournevis, dont l'entrée est sensiblement orientée dans la direction du second axe (23) au niveau d'une extrémité de la partie coronaire (21) et la sortie partielle sensiblement orientée dans la direction du premier axe (13) au niveau de la partie implantaire (11), pour un vissage dans un implant, et en ce qu'elle comprend une troncature (26) pratiquée dans la paroi de la partie coronaire (21), pour permettre le passage d'une vis au niveau d'une portion non rectiligne de l'ouverture centrale (25) de l'embase de pilier (10).

Revendications

1. Embase de pilier (10) comprenant une partie implantaire (11) orientée autour d'un premier axe (13), adaptée à une fixation sur un implant dentaire, et une partie coronaire (21) orientée autour d'un second axe (23), adaptée pour la fixation d'une prothèse dentaire, et une collerette (14) séparant lesdites partie implantaire (11) et partie coronaire (21), les deux axes (13, 23) respectivement de la partie implantaire (11) et de la partie coronaire (21) n'étant pas alignés et formant un angle de l'embase angulée, l'embase de pilier (10) comprenant une ouverture centrale (25) s'étendant sur toute sa longueur, adaptée pour le passage d'un outil comme un tournevis, dont l'entrée est sensiblement orientée dans la direction du second axe (23) au niveau d'une extrémité de la partie coronaire (21) et la sortie partielle sensiblement orientée dans la direction du premier axe (13) au niveau de la partie implantaire (11), pour un vissage dans un implant, l'embase de pilier (10) comprenant une troncature (26) pratiquée dans la paroi de la partie coronaire (21), pour permettre le passage d'une vis au niveau d'une portion non rectiligne de l'ouverture centrale (25) de l'embase de pilier (10), la troncature (26) augmentant la dimension de l'entrée dans l'ouverture centrale (25) ou la troncature (26) s'étendant depuis l'extrémité de la partie coronaire (21) sur environ la moitié de la hauteur de la partie coronaire (21), cette troncature (26) étant agencée au niveau du côté ouvert (27) de l'angle de l'embase angulée, **caractérisé en ce que** ce côté ouvert se situe au niveau de l'épaisseur la plus importante de ladite collerette (14).
2. Embase de pilier (10) selon la revendication précédente, **caractérisée en ce que** l'ouverture centrale (25) comprend un taraudage au niveau de la partie implantaire (11), adaptée pour le maintien temporaire stable d'une vis au sein de l'ouverture centrale (25), remplissant ainsi une fonction d'imperdable.
3. Embase de pilier (10) selon la revendication 1 ou 2, **caractérisée en ce qu'elle** comprend un élément de guidage et de maintien en position, de type ergot (24), agencé sur la surface extérieure de la partie coronaire (21).
4. Embase de pilier (10) selon l'une des revendications précédentes, **caractérisée en ce qu'elle** comprend un élément de clippage (28), comme une gorge, agencé sur la surface extérieure de la partie coronaire (21), pour le clippage d'un capuchon de cicatrisation (29).
5. Embase de pilier (10) selon l'une des revendications précédentes, **caractérisée en ce qu'elle** comprend au moins une gorge (22) de rétention de colle sur la surface extérieure de la partie coronaire (21).
6. Embase de pilier (10) selon l'une des revendications précédentes, **caractérisée en ce que** la partie coronaire (21) présente au moins une partie de forme tronconique et/ou cylindrique agencée autour du second axe (23).
7. Embase de pilier (10) selon l'une des revendications précédentes, **caractérisée en ce que** l'angle α formé entre les deux axes (13, 23) respectivement de la partie implantaire (11) et de la partie coronaire (21) est compris entre 5 et 30 degrés.
8. Embase de pilier (10) selon l'une des revendications précédentes, **caractérisée en ce que** l'ouverture centrale (25) est sensiblement symétriquement agencée autour du second axe (23) de la partie coronaire (21), au moins au niveau de l'extrémité de la partie coronaire (21), et sensiblement symétriquement agencée autour du premier axe (13) de la partie implantaire (11) au niveau d'un dispositif de connexion (12) avec un implant, agencé à l'extrémité de la partie implantaire (11) de l'embase de pilier (10).
9. Embase de pilier (10) selon l'une des revendications précédentes, **caractérisée en ce qu'elle** se présente sous une forme monobloc.

MA

45540B1

10. Ensemble de restauration comprenant une prothèse (30), éventuellement un capuchon de cicatrisation (29), fixée sur une embase de pilier (10) selon l'une des revendications précédentes.